

ANNEXE 51-102A3
DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT
GROUPE SNC-LAVALIN INC.

Rubrique 1. Dénomination et adresse de la société

Groupe SNC-Lavalin inc. (**SNC-Lavalin** ou la **Société**)
455 boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1Z3

Rubrique 2. Date du changement important

Le 15 août 2019

Rubrique 3. Communiqué

Le 15 août 2019, la Société a émis un communiqué de presse indiquant le changement important, lequel a été diffusé au Canada par l'intermédiaire d'une agence de presse reconnue, en français et en anglais, et déposé sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Rubrique 4. Résumé du changement important

Le 15 août 2019, la Société a annoncé qu'elle avait conclu la vente de 10,01 % des actions ordinaires qu'elle détenait dans 407 International Inc. (« **Autoroute 407 ETR** ») à 7577702 Canada Inc. (« **opération** »), une société contrôlée par l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (« **OIRPC** »). À la clôture de l'opération, SNC-Lavalin a reçu le produit tiré du prix d'achat de base de 3,0 milliards \$, une tranche additionnelle de 250 millions \$ pouvant éventuellement lui être versée sur une période de dix ans, sous réserve du respect de certains seuils financiers liés au rendement continu d'Autoroute 407 ETR.

Rubrique 5.1. Description circonstanciée du changement important

Le 15 août 2019, SNC-Lavalin a annoncé qu'elle avait conclu l'opération. À la clôture de l'opération, SNC-Lavalin a reçu le produit tiré du prix d'achat de base de 3,0 milliards \$, une tranche additionnelle de 250 millions \$ pouvant éventuellement lui être versée sur une période de dix ans, sous réserve du respect de certains seuils financiers liés au rendement continu d'Autoroute 407 ETR. L'opération a été approuvée par le conseil d'administration de la Société.

Suivant la clôture de l'opération, des sociétés contrôlées par l'OIRPC détiennent désormais environ 50,01 % des actions d'Autoroute 407 ETR et des filiales en propriété exclusive de Ferrovial S.A. ainsi que SNC-Lavalin détiennent, directement ou indirectement, environ 43,23 % et 6,76 %, respectivement, des actions d'Autoroute 407 ETR.

Le produit net tiré de l'opération a servi et servira i) au remboursement d'une tranche d'environ 600 millions \$ aux termes de la convention de prêt datée du 20 avril 2017 intervenue entre SNC-Lavalin Autoroute Holding inc., filiale en propriété exclusive de la Société, en qualité d'emprunteur, et CDPQ Revenu Fixe inc., filiale en propriété exclusive de la Caisse de dépôt et placement du Québec, en qualité de prêteur et ii) à l'exécution des plans de désendettement de la Société.

Rubrique 5.2 Information sur les opérations de restructuration

Sans objet.

Rubrique 6. Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102

Sans objet.

Rubrique 7. Information omise

Aucune information n'a été omise en raison de son caractère confidentiel.

Rubrique 8. Membre de la haute direction

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Denis Jasmin
Vice-président, Relations avec les investisseurs
Groupe SNC-Lavalin inc.
514 393-8000, poste 57553
denis.jasmin@snclavalin.com

Rubrique 9. Date de la déclaration

Le 22 août 2019